







### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

### **Edition Juillet 2018**

### COORDINATION

Agence régionale de développement de Saint-Louis

### **ANALYSE & REDACTION**

Mamadou DIOP (ARD-Saint-Louis)

### **CARTOGRAPHIE**

Abdou Salam Ndao (ARD-Saint-Louis)

### **COMITE TECHNIQUE DE VALIDATION**

- · Agence régionale de développement
- ONG Le Partenariat
- · Inspection d'Académie
- Direction régionale de l'hydraulique
- Service régionale de l'assainissement

### **SOURCES DE DONNEES**

- Base de données de l'Inspection d'Académie
- · Rapport régional eau potable et assainissement en milieu scolaire

Cet Atlas est réalisé dans le cadre du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) mis en œuvre par l'ONG Le Partenariat.

### Les partenaires principaux











Les CL françaises qui mènent des actions de CP avec des CL sénégalaises





### Les partenaires locaux









**DH - DA**Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement







L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et de meilleurs conditions d'hygiène conditionnent la santé, la survie, la croissance et le développement durable des populations. Pourtant bon nombre de populations n'ont pas accès à ces biens. disposer C'est pourquoi de point potable et d'assainissement adéquat dans nos établissements scolaires est gage d'une éducation de qualité pour l'amélioration de l'environnement global des enseignements apprentissages. La mise à disposition de l'eau, source de vie dans nos écoles permet aussi de prendre en charge l'acquisition de bons comportements en matière

d'hygiène dès la tendre enfance en vue d'un changement durable de comportements. C'est dans cette optique que s'inscrit Le Partenariat qui, à travers le PAEMS (Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire), travaille à pourvoir les écoles en eau tout en les dotant d'infrastructures d'assainissement sans oublier la prise en charge de la formation des maitres et des apprenants pour l'adoption de comportements responsables et civiques en vue d'un développement durable.

Cet atlas, fournissant des informations sur la couverture en Eau, Hygiène, Assainissement dans les écoles de Matam passe en revue l'ensemble des écoles sans eau potable sans assainissement fonctionnel et sans clôture et dresse une synthèse régionale permettant de mettre en exergue le gap à la matière.

Pour ce travail le PAEMS nous invite à une réflexion en vue d'une meilleure planification pour résoudre la lancinante question de l'accès à l'eau et à l'assainissement gage d'une éducation de qualité.

Je ne terminerai pas cette préface sans remercier les partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation de cet outil. Il s'agit entre autre de l'ARD, de la BRH, de l'AFD, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de l'agence de l'eau méditerranée Corse, d'Eau du GRANDLYON, du GRANDLYON la Métropole et de la mairie de Paris.

Bon vent à l'ONG Le Partenariat, Merci au PAEMS

> Monsieur Seydou Sy Inspecteur d'académie de Matam

### LISTE DES CARTES

- Carte 1: Découpage administratif et territorial Carte 2: Localisation des écoles élémentaires
- Carte 3: Accès des écoles élémentaires à l'eau potable par IEF
- Carte 4: Couverture des écoles élémentaires en eau potable
- Carte 5: Accès des écoles à l'assainissement par IEF
- Carte 6: Couverture des écoles en latrines
- Carte 7: Accès des écoles élémentaires à la clôture de sécurité par IEF
- Carte 8: Couverture des écoles élémentaires en clôture de sécurité
- Carte 9: Accès des élémentaires aux ouvrages annexes par IEF

### LISTE DES FIGURES

- Figure 1: Répartition de la population par Département
- Figure 2: Evolution du TBS et du taux d'achèvement de 2014 à 2016
- Figure 3: Répartition des écoles par IEF
- Figure 4: Répartition des effectifs par IEF
- Figure 5: Distance des écoles sans point d'eau potable avec les réseaux AEP existants

### LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1: Gap en matière de Couverture des écoles en eau potable
- Tableau 2: Gap en matière de Couverture des écoles à l'assainissement
- Tableau 3: Gap en matière de couverture des écoles en clôture de sécurité
- Tableau 4: Gap en matière de Couverture des écoles en eau potable par commune
- Tableau 5: Gap en matière de Couverture des écoles en blocs sanitaires par commune
- Tableau 6: Gap en matière de Couverture des écoles en clôture de sécurité par commune

### SIGLES ET ABBREVIATIONS

AICHA: Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement

AEP: Adduction d'Eau Potable

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la démographie

ARD : Agence Régionale de Développement

CGE : Comité de Gestion de l'école

CRCS: Comité Régional de Coordination et de Suivi

CP : Comité de Pilotage

IEF: Inspection d'Education et de Formation ONG: Organisation Non Gouvernementale

PAEMS: Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire

PAQUET-EF: Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence du

Secteur de l'éducation et de la Formation

PSE: Plan Sénégal Emergent SCOFI: Scolarisation des Filles TBS: Taux Brut de Scolarisation

### SOMMAIRE

7	INTRODUCTION
8	PRESENTATION DE L'ATLAS
9	PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA REGION
14	DEUXIEME PARTIE : LA COUVERTURE DES ECOLES EN EAU POTABLE
18	TROISIEME PARTIE : LA COUVERTURE DES ECOLES EN OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT
21	QUATRIEME PARTIE : COUVERTURE DES ECOLES EN CLOTURE
24	CINQUIEME PARTIE : SYNTHESE DE LA SITUATION REGIONALE
28	ANNEXES

### INTRODUCTION

### Une priorité, l'amélioration des conditions d'apprentissages dans les écoles.

La lettre de politique sectorielle de l'Education et de la Formation de Juin 2012 de l'Etat du Sénégal, souligne la nécessité d' « améliorer la qualité des enseignements / apprentissages en mettant un accent particulier sur la réforme du dispositif de formation initiale et continue des enseignants, en renforçant la pertinence des curricula, en améliorant les environnements et opportunités d'apprentissage et en mettant en place un dispositif d'assurance qualité et de suivi / évaluation continue des intrants, des processus, des performances et de l'impact des apprentissages ».

Dans cette perspective, d'importants moyens sont mobilisés par l'Etat à travers différents programmes dont le PAQUET-EF (Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence). Ce dernier vise notamment la scolarisation universelle à l'horizon 2025, par la réalisation d'infrastructures et d'équipement scolaires, mais aussi l'instauration de bonnes conditions d'apprentissages dans les établissements, pour améliorer l'environnement physique scolaire. Les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les acteurs sociaux sont sollicités pour œuvrer ensembles à l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles conformément aux orientations fixées par l'Etat du Sénégal.

L'accès à l'eau potable dans les écoles, la présence de latrines, la sécurisation des écoles (mur de clôture ou clôtures grillagées) sont des facteurs importants d'amélioration du cadre de vie scolaire, des facteurs de scolarisation et du maintien des enfants à l'école, particulièrement des filles. L'environnement physique scolaire, la fréquentation et les résultats scolaires sont fortement liés, l'absence d'équipements spécifiques (accès à l'eau, sanitaires, clôture, etc.) peut être facteur de déscolarisation et d'échec. Ce déficit d'infrastructures favorise non seulement l'apparition et la diffusion de maladies contagieuses encore très répandues (choléra, paludisme, etc.), mais il rend extrêmement précaires les conditions d'apprentissage des élèves.

Par ailleurs, l'absence d'équipements dans les établissements scolaires (blocs sanitaires et points d'eau fonctionnels) conduit à l'insalubrité des lieux et de nombreux élèves boivent de l'eau non potable. Les élèves satisfont leurs besoins naturels dans la nature ou auprès des infrastructures voisines. Cette situation rend impossible la mise en place de programmes d'éducation à l'hygiène et l'adoption de bonnes pratiques et influent sur la santé et les conditions d'apprentissage des élèves.

### La contribution du PAEMS à l'atteinte des objectifs en matière d'Education.

Le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) est mis en œuvre, depuis 2012, dans les Régions de Saint Louis et de Matam. Il a pour objectif d'accompagner les partenaires locaux de l'Education dans l'amélioration des conditions d'apprentissages dans les écoles primaires par la réalisation d'ouvrages annexes (accès à l'eau potable, équipements de latrines adaptées, et Clôtures), la formation et la sensibilisation des acteurs de l'école pour l'adoption de bon comportements sur l'eau, l'hygiène l'environnement.

L'objectif est de faire des écoles d'intervention des écoles modèles sur les bonnes pratiques, et avoir un impact sur les conditions d'apprentissage et la santé des populations.

Le programme bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD), des agences de l'eau et dispositifs de financements dans le cadre de la loi Oudin Santini (1% eau), des coopérations décentralisées souhaitant axer l'eau et l'assainissement en milieu scolaire comme axe d'intervention de leurs programmes de coopération (SICOVAL, Ville de CREIL...).

Au cours de sa première phase (2012-2015), les partenaires locaux ont rapidement exprimé la volonté de disposer d'un cadre régional d'intervention permettant d'identifier les besoins en eau et assainissement dans les écoles primaires, assurer la coordination des interventions, et s'articuler avec les dispositifs de coordination et de suivi prévu par les textes de la décentralisation.

### La réalisation d'une étude sectorielle sur l'eau et l'assainissement dans les écoles.

C'est ainsi qu'une première étude sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire a été élaborée pour servi de situation de référence à la connaissance des besoins et la coordination des interventions. Cette étude a permis la réalisation d'un Système D'information Géographique logé au niveau de l'Agence Régionale de Développement. Régulièrement cet outil est mis à jour par un travail de concertation entre l'ARD et les services de l'Inspection d'Académie.

Dans le cadre du nouveau dispositif institutionnel en vigueur, notamment l'acte 3 de la décentralisation, la Gouvernance de Saint-Louis et l'Agence Régionale de Développement ont installé le Cadre de Concertation sur la gouvernance du service d'Eau et de l'Assainissement (CCREA).

Le Cadre de Concertation pour l'eau et l'assainissement en milieu scolaire, qui constitue une sous entité du CCREA, a souhaité la réalisation d'un Atlas sur l'Eau et l'Assainissement en milieu scolaire, permettant l'analyse des besoins et leur cartographie ainsi que la priorisation des interventions. Cet atlas a été réalisé dans le cadre de la phase II du programme PAEMS (2015 2017) et constitue une évolution qualitative de la première étude réalisée pour devenir un véritable outil de connaissance et de pilotage adapté au besoin des partenaires locaux.

### Le Cadre de Concertation Régional pour l'Eau et l'Assainissement en milieu scolaire.

Le Cadre de Concertation pour l'eau et l'assainissement en milieu scolaire est présidé par l'Inspection d'Académie de Saint-Louis et animé par l'Agence Régionale de Développement, en sont membres les services techniques déconcentrés (Assainissement, Hygiène, Hydraulique, Eaux et Forêts etc.), la société civile, les collectivités territoriales, les partenaires au développement et les acteurs de l'école. Ses missions sont les suivantes :

- Assurer la coordination et l'articulation des interventions en matière d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.
- Elaborer une stratégie commune régionale pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'éducation.
- Assurer le suivi par la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.
- Alimenter la politique régionale pour l'eau et l'assainissement (CCREA)



### PRESENTATION DE L'ATLAS

L'Atlas est un outil d'information, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer auprès des différents acteurs (Inspection Académie, Collectivités Territoriales, Partenaires Techniques et Financiers, Société Civile, etc.) pour promouvoir un accès universel à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.

L'élaboration de l'Atlas Eau Potable et Assainissement en milieu scolaire contribue à la consolidation des acquis de la région dans le secteur hydraulique. Il est complémentaire à l'Atlas régional eau potable et assainissement réalisé par l'ARD de Saint-Louis avec le concours du programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA).

Dans cet Atlas les acteurs du secteur mettent le focus sur le niveau de couverture des établissements scolaires en eau potable et ouvrages annexes (bloc d'hygiène et clôture) à l'échelle de la Région de Saint-Louis.

Cet Atlas est le fruit de l'exploitation de la base de données fournie par l'inspection d'académie à travers le cube issu de la campagne statistique de l'année scolaire 2015-2016 et de la synthèse du rapport régional sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles.

Il fournit un ensemble d'informations sur la situation de l'accès aux ouvrages annexes (Eau-Latrines et Clôture) en milieu scolaire et donne des orientations pour des interventions combinées afin de mutualiser les efforts des uns et des autres pour un accès universel à l'horizon 2025.



# PRESENTATION DE LA REGION

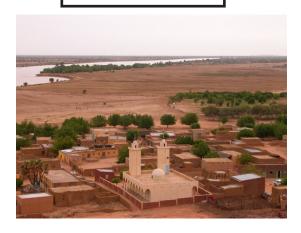


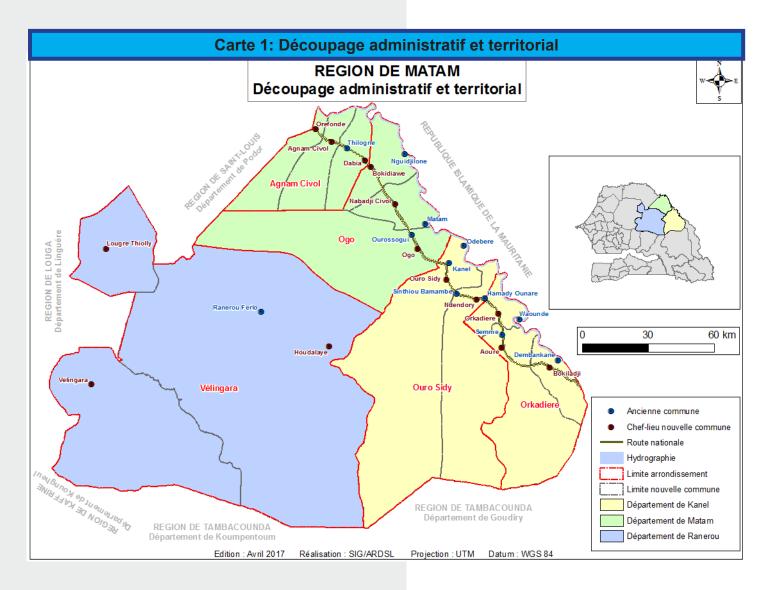
### CHAPITRE 1: ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE

Située dans la partie nord-est du Sénégal, la région de Matam couvre une superficie de 29 616 km2, soit un septième du territoire national. Elle est, après Tambacounda, la seconde région du Sénégal la plus vaste. Elle est limitée au Nord par la région de Saint Louis et la République Islamique de Mauritanie, à l'Est par la République Islamique de Mauritanie, à l'Ouest par la région de Louga et au Sud par les régions de Kaffrine et de Tambacounda.

Devenue région par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002-166 du 21 février 2002, la région de Matam est administrativement divisée en trois (3) départements, cinq (5) arrondissements, vingt-six (26) communes, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51% de la superficie de la région), tandis que les départements de Kanel et de Matam représentent respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Village de Kondel dans la région de Matam

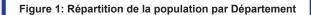


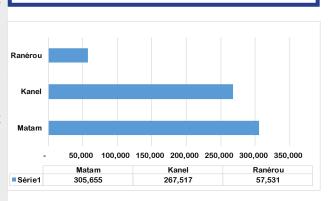


### CHAPITRE 2: LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

# Densité démographique de 21 habitants/km²

La population régionale de Matam est estimée en 2016 à 607 231 habitants (ANSD), soit une densité moyenne de 21 habitants/km2. Cette population représente 4% de l'effectif national. Elle est inégalement répartie sur l'étendue de la région. En effet, le département de Ranérou (immensément vaste de par sa superficie, 51% de la superficie régionale) concentre moins de 10 % de la population de la région. De plus, seule 21% de la population régionale vit en milieu urbain, soit 134 298 habitants.





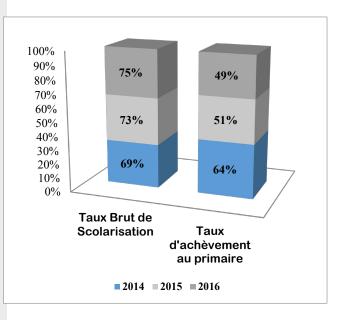
La population régionale est essentiellement jeune. En effet, la moitié de cette population a moins de 16 ans (moins de 15 ans chez les hommes et moins de 17 ans chez les femmes). Les femmes sont majoritaires et représentent 50,75 % de la population (ANSD, 2016), le rapport de masculinité est de l'ordre de 97,04 % et le ratio de dépendance de l'ordre de 104,15% (dont 113,39% chez les hommes contre 95,61% chez les femmes).

74,9% de TBS dont un TBS fille de 93,7%

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, telles les recommandations des assises de l'éducation, du PAQUET-EF, la région a enregistré de très bonnes performances dans l'effort de scolarisation des enfants dans la période de 2014 à 2016. En effet, le taux brut de scolarisation du niveau élémentaire a sensiblement évolué en passant de 68,8% en 2014 à 74,9% en 2016. Malgré cette évolution, la région enregistre toujours un gap de 8,8 point par rapport au TBS national de 83,1% en 2016. De même, Le taux d'achèvement au primaire de 49% est très en dessous de la moyenne nationale de 58,9% en 2016.

Cependant, le TBS des filles régional de 93.70% en 2016 dépasse est largement supérieur à la moyenne nationale de 88,10% et dépasse ainsi l'objectif global fixé dans le cadre du PSE de 92%. Des efforts conséquents devraient être consentis pour améliorer la scolarisation des enfants et le maintien des élèves à l'école dans la mesure où le taux d'achèvement au primaire n'a cessé de baisser depuis 2014

Figure 2: Evolution du TBS et du taux d'achèvement de 2014 à 2016

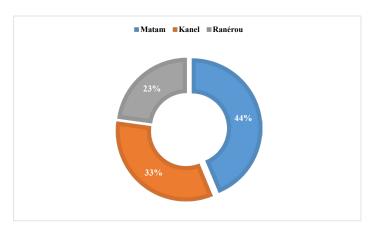


## CHAPITRE 3 : LA COUVERTURE EN INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

En 2016, la région compte, au total, 425 écoles élémentaires réparties dans trois (3) inspections d'éducation et de formation départementales. Ces établissements sont fortement concentrés dans les départements de Matam et Kanel avec respectivement 186 et 142 écoles élémentaires. Cependant, le département de Ranérou, qui représente plus de la moitié du territoire régional ne compte que 97 écoles élémentaires.

Du point de vue de la répartition géographique, on note une forte concentration des écoles élémentaires sur la Route Nationale et dans les grandes agglomérations. Cette situation est liée en partie à la forte concentration démographique au niveau de ces zones. De plus, 88% des écoles élémentaires de la région se trouvent en milieu rural, c'est-à-dire dans les communes ex-communautés rurales

Figure 3: Répartition des écoles par IEF



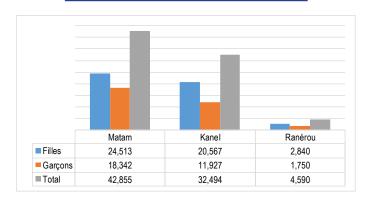
77% des écoles concentrées sur 41% de la superficie régionale%

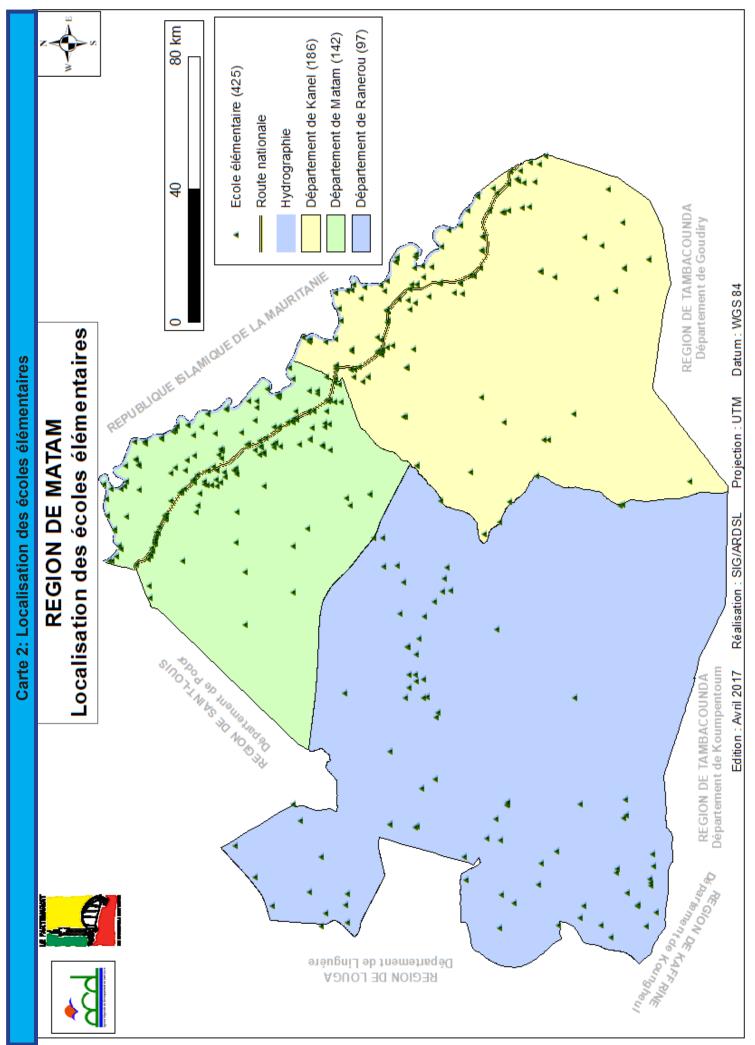
Sur le plan des effectifs, la région enregistrent 79 939 élèves dont 60% de filles. L'effectif régional est inégalement réparti entre les IEF. En effet, Matam et Kanel regroupent 94% des élèves du primaire avec respectivement 53% et 41%, alors que l'IEF de Ranérou ne compte que 6% de l'effectif régional. La région compte au total 2522 salles de classes dont 151 abris provisoires.

L'effectif moyen est de 188 élèves par école, au niveau régional. Toutefois, cette moyenne cache quelques disparités entre les zones urbaine et rurale et entre les IEF. En effet, les écoles en milieu urbain atteignent plusieurs centaines d'élèves et celles en milieu rural, très isolées ne comptent parfois qu'une vingtaine d'élèves. Les écoles de l'IEF de Ranérou ont un effectif moyen de 48 élèves par école ; ce qui dénote des effectifs assez réduits au niveau de ces écoles.



Figure 4: Répartition des effectifs par IEF









# DEUXIEME PARTIE: COUVERTURE DES ECOLES EN EAU POTABLE



94% en milieu urbain

58% en milieu rural

Le taux d'accès des écoles à l'eau potable est le rapport entre les écoles ayant un point d'eau potable sur le nombre total d'écoles. L'accès est ainsi défini comme la présence dans l'école d'un point d'eau potable (robinets, borne-fontaine reliées aux réseaux SDE ou AEP). De ce point de vue, la disponibilité d'un puits n'est pas considérée comme une offre d'eau potable.

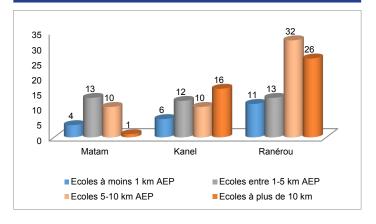
L'eau potable est un élément indispensable dans l'environnement scolaire. Elle contribue à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et à les maintenir à l'école. Dans le milieu scolaire, l'eau est non seulement utilisée pour l'alimentation, mais aussi pour le lavage des mains et le nettoyage des infrastructures (Toilettes, salles de classe, tableaux, ...).

62% des écoles élémentaires de la région disposent d'un point d'eau potable. Cette tendance cache cependant de nombreuses disparités entre les zones urbaine et rurale et entre les différentes IEF et communes. En effet, les IEF de Matam et de Kanel enregistrent respectivement des taux d'accès des établissements scolaires à l'eau potable de 85% et 70%, tandis que l'IEF de Ranérou peine à dépasser les 16% de taux d'accès.

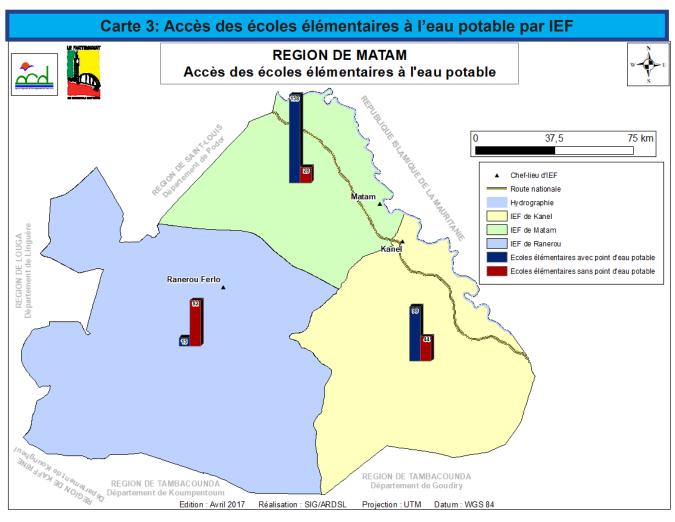


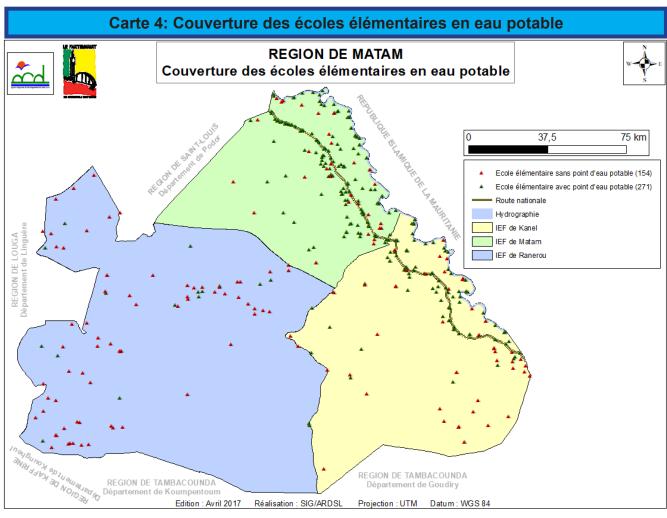
géographique, la plupart des écoles se situant sur la route nationale et les anciennes communes ont un point d'eau potable. Cette situation est fortement favorisée par l'existence d'un réseau d'eau potable dans ces localités dans la mesure où cette relative proximité à un réseau d'AEP permet d'envisager un raccordement assez facilement. De plus, sur les 154 écoles n'ayant pas accès à l'eau potable, seuls 21 établissements se situent à moins d'1 km d'un point d'eau potable ; ce qui nécessite des importants efforts pour raccorder ces écoles dont la plupart se trouvent dans des localités enclavées et n'ayant pas de réseau d'eau potable, surtout en zone rurale.

Figure 5: Distance des écoles sans point d'eau potable avec les réseaux AEP existants



161 écoles sont encore dépourvues de point d'eau potable









# TROISIEME PARTIE: LA COUVERTURE DES ECOLES EN OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT





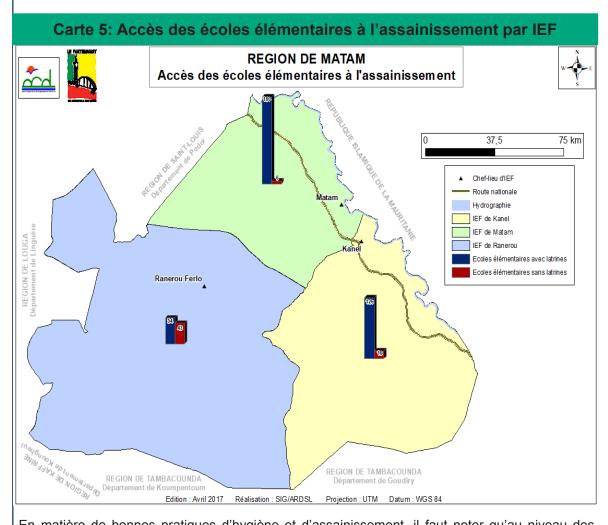
Le taux d'accès des écoles à l'assainissement est le rapport entre les écoles ayant une latrine sur le nombre total d'écoles. L'accès à l'assainissement est ainsi défini comme la présence de toilettes dans l'école.

92% en milieu urbain

83% en milieu rural La région a globalement une très bonne couverture des écoles élémentaires en bloc sanitaire, avec un taux d'accès de 84%. Elle enregistre en effet un taux de couverture largement supérieur à la moyenne nationale de 72,8%. On note cependant une forte disparité entre les IEF, les zones rurale et urbaine et les communes. En effet, l'IEF de Matam enregistre une excellente performance de 97% de taux d'accès soit seulement 6 écoles dépourvues de blocs sanitaires.

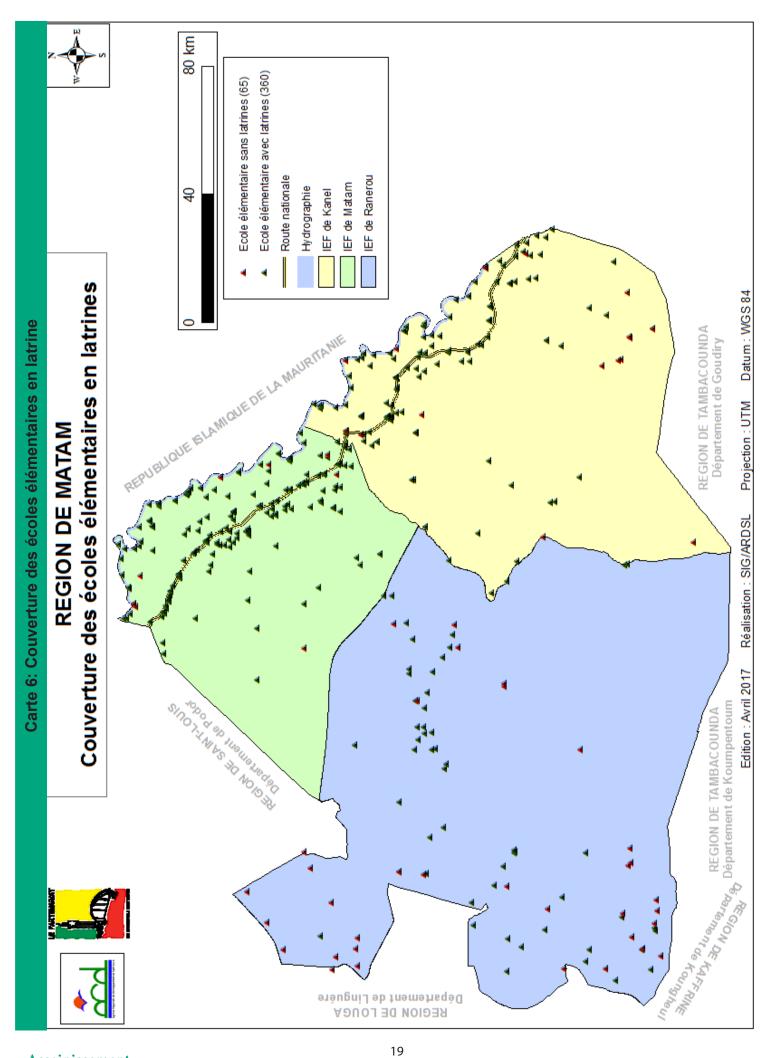
Les IEF de Kanel et de Ranérou ont des taux d'accès respectifs de 65% et 36%. La plupart des écoles dépourvues de blocs sanitaires se concentrent dans les anciennes communautés rurales et particulièrement dans le Ferlo (Louguèré Thiolly, Houdalaye et Vélingara Ferlo).

Toutefois, la qualité du service d'assainissement se heurte souvent à des difficultés liées à la vétusté et à l'insuffisance des latrines au niveau des écoles. Le ratio Nombre d'élèves par latrine de 1 box/44 élèves est largement supérieur à la norme qui est de 1 box/25 élèves. Des efforts importants de remise à niveau et de construction de blocs sanitaires sont à envisager afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'aisance des élèves et du personnel enseignants.



66 écoles n'ont pas encore de blocs sanitaires.

En matière de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, il faut noter qu'au niveau des écoles dépourvues ou n'ayant pas suffisamment de blocs sanitaires fonctionnels, les élèves pratiquent la défécation à l'air libre ou utilisent les latrines non fonctionnelles ou celles des maisons environnantes. 29% des écoles ayant une latrine ne disposent pas de point d'eau, ce qui peut poser beaucoup de difficultés dans l'utilisation et l'entretien des toilettes. De plus, seules 18% des écoles ayant de blocs sanitaires ont un lave-main. Ainsi, le lavage des mains n'est pas encore une habitude ancrée dans les comportements des élèves d'où l'importance de l'accompagnement et de la sensibilisation dans le renforcement des pratiques d'hygiène.







# QUATRIEME PARTIE: COUVERTURE DES ECOLES EN CLOTURE



92% en milieu urbain

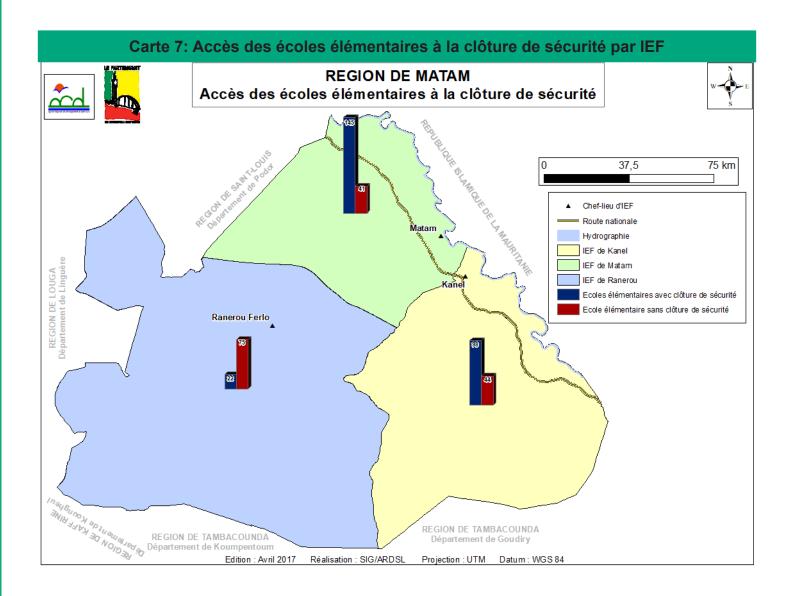
58% en milieu rural

162 écoles n'ont pas de clôture Le taux de couverture des écoles en clôture est le rapport entre les écoles ayant une clôture sur le nombre total d'écoles. La clôture de l'établissement renvoie à la présence d'un mur de clôture ou d'une clôture grillagée autour de l'école.

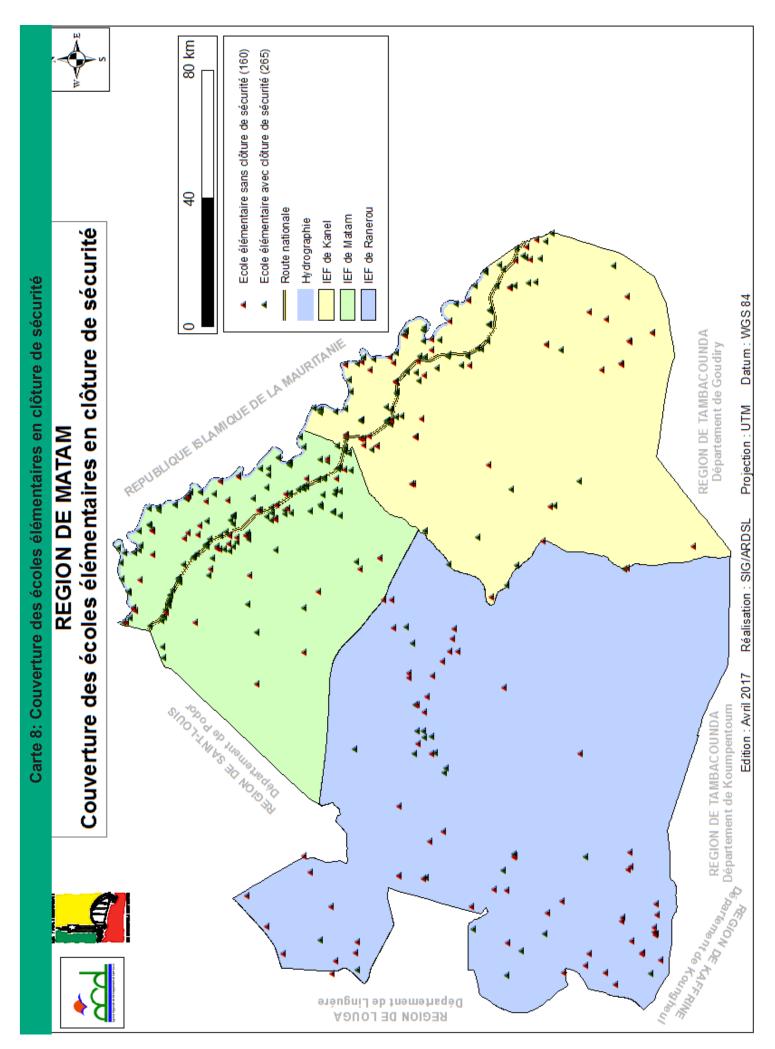
La préservation de l'environnement scolaire a toujours été faiblement prise en charge par les programmes de construction de l'Etat et des partenaires techniques et financiers. Ce qui justifie cette couverture relativement moyenne des écoles de la région en clôture de 61%. Cependant, ce taux de couverture régional dépasse largement la moyenne nationale qui affiche un taux d'accès de 38,50% des écoles. Toutefois, ce taux connait un grand déséquilibre entre milieux urbain et rural et

entre les différentes IEF. En effet, les écoles situées dans la zone rurale sont beaucoup plus touchées par ce manque de clôture qui est un élément fondamental pour la sécurité des élèves et de l'environnement scolaire. L'IEF de Ranérou enregistre le plus grand nombre d'écoles n'ayant pas de clôture avec un faible taux de couverture de 21% contre respectivement 78% et 69% pour les IEF de Matam et de Kanel.

Les principaux modèles de clôture utilisés sont les murs et les grillages en acier galvanisé. 87% des clôtures des écoles sont faites avec un mur en dur. Des efforts soutenus doivent être consentis pour améliorer le cadre de vie des écoles, sécuriser et préserver l'espace scolaire.



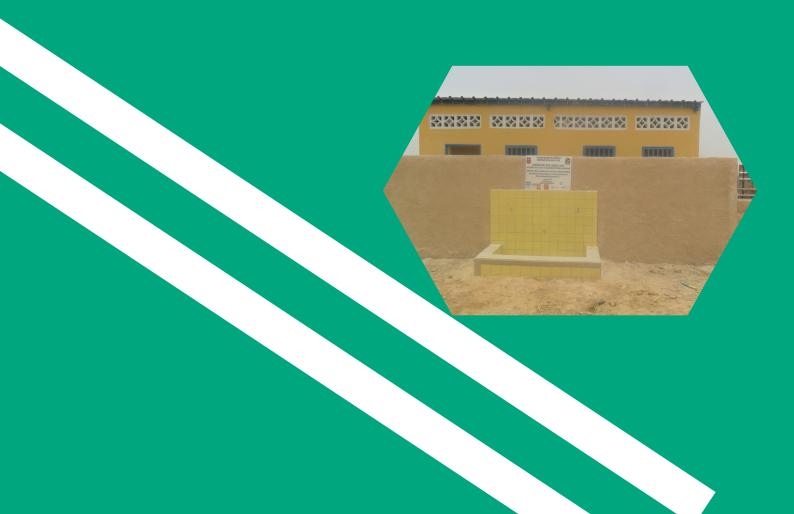
Sécurité 21







# CINQUIEME PARTIE : SYNTHESE DE LA SITUATION REGIONALE



### CHAPITRE 5 : LA SITUATION RÉGIONALE D'ACCÈS AUX OU-VRAGES ANNEXES

Seules
51% des
écoles ont
à la fois un
point d'eau
potable,
un bloc
sanitaire et
une clôture

Les ouvrages annexes (point d'eau potable, latrines et clôture) sont des éléments essentiels pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves. En effet, si la clôture permet de préserver et de sécuriser la zone réservée à l'établissement, la présence de point d'eau potable et les latrines améliorent, pour leur part, les conditions d'hygiène et d'accueil des élèves.

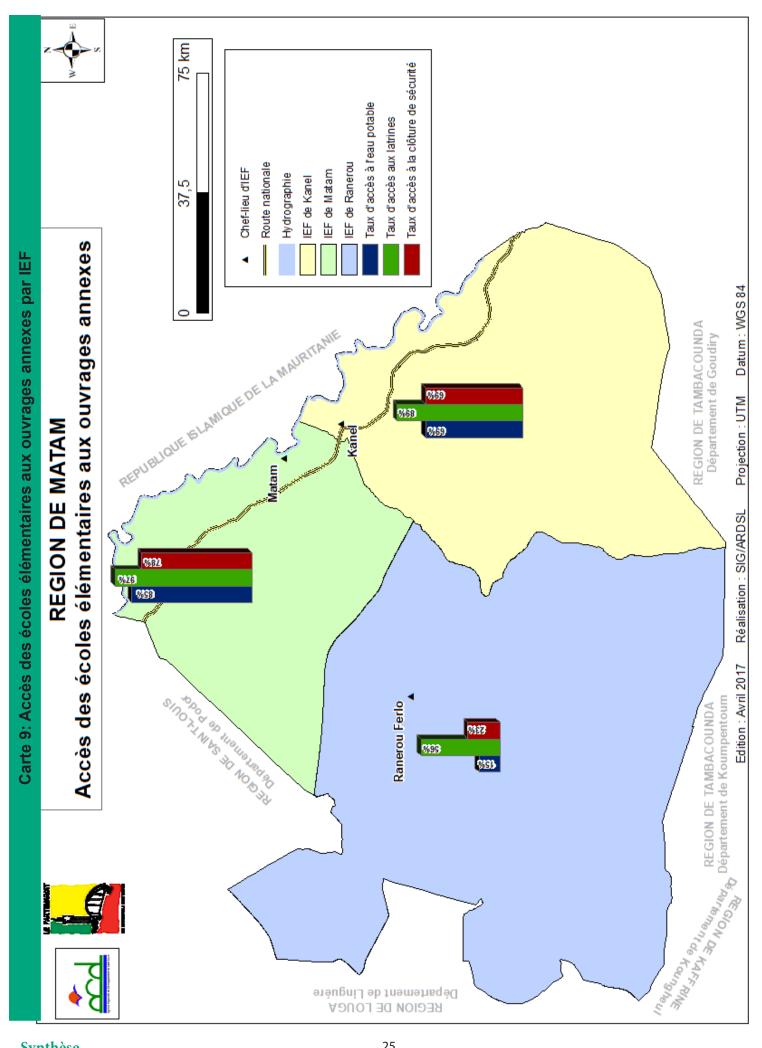
Dans le respect des normes d'hygiène et de qualité, chaque école doit disposer d'un point d'eau potable, de latrines fonctionnelles et suffisantes en fonction des effectifs, de matériel d'assainissement et de produits d'entretien. Cependant, une bonne partie des écoles de la région n'ont pas ce luxe de disposer de ces ouvrages. En effet, 55 écoles ne disposent ni de point d'eau potable, ni de latrines et ni de clôture.

Il faut ainsi signaler que les écoles de l'IEF de Ranérou sont plus touchées par ce manque d'ouvrages annexes. Du point de vue de la répartition géographique, les mêmes disparités ressortent entre le Ferlo dont la plupart des écoles n'ont ni point d'eau, ni latrines, ni clôture et la zone fleuve-route dont les écoles sont souvent équipées en ouvrages annexes (Eau, Assainissement et clôtures). Cette situation reflète un important gap en termes d'accès des écoles aux ouvrages annexes :

- \* 1 école sur 7 dans la région ne dispose ni de point d'eau, ni de latrine et ni de clôture;
- \* 1 école sur 3 n'a pas de point d'eau potable ;
- 1 école sur 6 n'a pas accès à une latrine ;
- \* 1 sur 6 n'a pas accès à une clôture.

Il est urgent de doter ces écoles d'un minimum essentiel de service intégré (MESI). Une réponse globale, sous forme de pack d'infrastructures annexes doit être apportée, pour permettre de répondre à l'ensemble de ces problématiques.





### **CHAPITRE 6: LES RECOMMANDATIONS**

L'analyse de la situation de couverture des écoles en ouvrages annexes (Eau potable, blocs sanitaires et clôture) révèle de très fortes disparités entre les départements, les IEF et les communes. Il est à cet effet urgent de combler ces gaps en ciblant prioritairement les zones ayant de faibles taux d'accès.

### Eau potable

La situation de couverture des écoles de l'IEF de Ranérou–Ferlo est très critique puisque seules des écoles 16% disposent d'un point d'eau potable. En effet, toutes les communes du département sont dans un cas très problématique.

Malgré les taux d'accès très satisfaisant des IEF de Matam et de Kanel, les communes d'Oréfondé, Bokidiawé, Ogo, Aouré et Bokiladji ont un grand nombre d'écoles sans point d'eau potable. Cette situation nécessite une mutualisation des efforts et des interventions des acteurs pour améliorer les faibles taux dans ces communes.

Tableau <i>'</i>	1: <b>G</b> ap	en	matière	de	couverture	des	écoles
			en eau i	oot	able		

en eau polable					
IEF	Nombre d'écoles	Nb écoles sans point d'eau	%		
Matam	186	28	15%		
Kanel	142	44	31%		
Ranérou	97	82	85%		
Région	425	154	36%		



#### Assainissement

Sur le territoire régional 165 écoles élémentaires sont dépourvues d'ouvrages d'assainissement dont 75 écoles dans l'IEF de Ranérou, 44 écoles dans l'IEF de Kanel et 41 dans l'IEF de Matam. La plupart de ces structures sont concentrées en zone rurale plus particulièrement dans les communes de Louguère Thiolly, Oudalaye, Vélingara-Ferlo, Orkadièré, Aouré, Bokiladji, Ndendory, Nabadji Civol et Agnam Civol.

Tableau 2: Gap en matière de couverture des écoles à l'assainissement

IEF	Nombre d'écoles	Nb écoles sans latrines	%
Matam	186	6	3%
Kanel	142	16	11%
Ranérou	97	43	44%
Région	425	65	59%

### Clôture

La couverture des écoles élémentaires en clôture de sécurité est globalement faible. Cette situation est plus problématique au niveau de l'IEF de Ranérou qui peine à dépasser les 21% de taux d'accès. Les écoles situées au niveau des anciennes communautés rurales de la région sont les plus affectées par ce manque de clôture. En effet, les communes de Louguère Thiolly, Oudalaye, Vélingara-Ferlo, Orkadièré, Aouré, Bokiladji, Ndendory, Nabadji Civol et Bokidiawé, concentrent 81% des 165 écoles élémentaires sans clôture de sécurité.

Tableau 3: Gap en matière de couverture des écoles en clôture de sécurité

ecoles en ciotare de securite						
IEF	Nombre d'écoles	Nb écoles sans Clôture	%			
Matam	186	41	22%			
Kanel	142	44	31%			
Ranérou	97	75	77%			
Région	425	160	38%			

### **ANNEXES**

### LES IMPACTS DU PACK INTÉGRÉ

Le pack intégré, solution proposée, vise à faire de l'école un lieu de référence des bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement, d'environnement et de développement durable, sans oublié l'entretien préventif des infrastructures. Les efforts consentis à travers le PAEMS pour améliorer les conditions d'apprentissage à travers le pack-intégré ont donné des résultats satisfaisants sur plusieurs plans, notamment :

- Sur le plan social, les élèves voient leur et leurs environnement scolaire conditions d'hygiène s'améliorer, ils sont plus attentifs et leurs résultats s'améliorent. La mise en place de projets d'établissement permet de mieux responsabiliser les enfants et de favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active. En parallèle, un nombre croissant d'enfants est scolarisé dans ces établissements et la déperdition scolaire diminue, ce qui est un vecteur de cohésion sociale. L'objectif est de favoriser la diffusion des bonnes pratiques du cadre scolaire au cadre familial puis au cadre communautaire en s'appuyant sur des ambassadeurs du développement durable à savoir les élèves.
- Sur le plan économique, l'impact se matérialise de manière plus indirecte et s'estime sur le long terme. En effet, les enfants scolarisés, peuvent, à long terme, devenir des acteurs économiques clés de leur localité. La dynamique enclenchée dans les établissements, avec l'appui des collectivités territoriales, peut également permettre de mobiliser les communautés autour de projets de développement pour leur localité. Dans certains cas,

la mise en place d'activité génératrice de revenus, comme les jardins scolaires, permet de mobiliser les femmes qui mènent une véritable activité et ainsi améliorer le panier ménager. De plus, cela contribue à faciliter le paiement des frais généraux (facture d'eau, achat des produits sanitaires, entretien des installations) et permet d'affecter d'autres ressources pour poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Sur le plan institutionnel, les principaux effets et impacts se situent au niveau de la formalisation des cadres de concertation et de pilotage du PAEMS, et la production d'outils et de données. Ces cadres permettent d'accompagner les collectivités territoriales et les services techniques pour l'amélioration de la cohérence des politiques d'intervention en matière d'éducation et d'environnement scolaire. La création des différents comités locaux, l'élaboration d'outils méthodologiques et techniques, la compilation de données sectorielles, la formation des bénéficiaires sont autant d'éléments qui permettent une appropriation forte du PAEMS par les acteurs publics.

Concernant la réduction de la pauvreté et des inégalités, le pack intégré contribue à l'amélioration des conditions de scolarisation, ce qui permet d'offrir une éducation de qualité pour tous les élèves. La lutte contre la pauvreté passe par l'accès à l'école pour tous afin de donner les moyens aux enfants de participer à leur propre développement, notamment par un accès facilité à l'emploi.



Tableau 4: Gap en matière de Couverture des écoles en eau potable par commune

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nb écoles sans point d'eau	%
	Agnam Civol	18	02	11%
	Bokidiawé	41	08	19%
	Dabia	14	01	7%
Matam	Nabadji Civol	40	06	15%
	Ogo	34	06	18%
Matam	Orefonde	14	04	28%
	Matam	08	01	12%
	Nguidjilogne	08	00	0%
	Thilogne	4	00	0%
	Ourossogui	5	00	0%
Total IEF Matar	n	186	28	15%
Ranérou-Ferlo	Louguere Thiolly	12	10	83%
	Oudalaye	49	41	84%
	Velingara-Ferlo	34	30	88%
	Ranérou	2	1	50%
Total IEF Ranérou-	Ferlo	97	82	85%
	Aoure	23	13	56%
	Bokiladji	25	14	56%
	Ndendory	17	05	29%
	Orkadiéré	23	06	26%
	Ouro Sidy	28	06	21%
Kanal	Dembancane	4	0	0%
Kanel	Hamady Ounare	4	0	0%
	Kanel	5	0	0%
	Odobere	3	0	0%
	Ouaounde	3	0	0%
	Semme	02	0	0%
	Sinthiou Bamambe	05	0	0%
Total IEF Kane	I	142	44	31%
Total Région		425	160	36%



Tableau 5: Gap en matière de Couverture des écoles en blocs sanitaires par commune

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nb écoles sans latrines	%
	Agnam Civol	18	02	11%
	Bokidiawé	41	00	00%
	Dabia	14	00	00%
	Nabadji Civol	40	02	13%
Matam	Ogo	34	02	6%
Matam	Orefonde	14	00	00%
	Matam	08	00	00%
	Nguidjilogne	08	00	0%
	Thilogne	4	00	0%
	Ourossogui	5	00	0%
Total IEF Matan	n	186	06	3%
	Louguere Thiolly	12	11	92%
Ranérou-Ferlo	Oudalaye	49	10	20%
	Velingara-Ferlo	34	21	62%
	Ranérou	2	1	50%
Total IEF Ranérou-	Ferlo	97	43	44%
	Aoure	23	07	30%
	Bokiladji	25	01	4%
	Ndendory	17	02	11%
	Orkadiéré	23	01	4%
	Ouro Sidy	28	03	10%
Kenel	Dembancane	4	1	25%
Kanel	Hamady Ounare	4	0	0%
	Kanel	5	1	20%
	Odobere	3	0	0%
	Ouaounde	3	0	0%
	Semme	02	0	0%
	Sinthiou Bamambe	05	0	0%
Total IEF Kane	l	142	16	11%
Total Région		425	67	16%



Tableau 6: Gap en matière de couverture des écoles en clôture par Commune

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nb écoles sans clôture	%
	Agnam Civol	18	04	22%
	Bokidiawé	41	15	36%
	Dabia	14	01	7%
	Nabadji Civol	40	10	25%
Matam	Ogo	34	07	20%
watam	Orefonde	14	03	21%
	Matam	08	00	0%
	Nguidjilogne	08	01	12%
	Thilogne	4	00	0%
	Ourossogui	5	00	0%
Total IEF Mata	m	186	41	22%
	Louguere Thiolly	12	10	83%
Ranérou-Ferlo	Oudalaye	49	34	69%
	Velingara-Ferlo	34	30	88%
	Ranérou	2	1	50%
Total IEF Ranérou	-Ferlo	97	75	77%
	Aoure	23	12	52%
	Bokiladji	25	08	32%
	Ndendory	17	06	35%
	Orkadiéré	23	09	39%
	Ouro Sidy	28	07	25%
Kanel	Dembancane	4	00	0%
Kallei	Hamady Ounare	4	01	25%
	Kanel	5	01	20%
	Odobere	3	00	0%
	Ouaounde	3	00	0%
	Semme	02	00	0%
	Sinthiou Bamambe	05	00	0%
Total IEF Kan	el	142	44	31%
Total Région	1	425	165	38%



	PILO	PILOTAGE – COORDINATION ET SUIVI		
COMITES	MISSIONS	ENJEUX	COMPOSITION	BUDGET
PILOTAGE (REGIONAL)	Assurer la coordination et l'articulation du programme avec les autres interventions en matière d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.  Elaborer une stratégie commune régionale pour un accès à l'eau et à l'assainissement par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'éducation.  Assurer la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.  Alimenter la politique régionale pour l'eau et l'assainissement.	Les acteurs locaux disposent d'un outil institutionnel de suivi régulier et de communication de l'ensemble de ses actions en matière d'EHA en milieu scolaire à l'échelle régionale.  Les acteurs locaux mettent en place une stratégie régionale d'accès universelle en eau et assainissement en milieu scolaire.  Les acteurs locaux assurent la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'EHA en milieu scolaire.	Inspection d'Académie Agence Régionale de Développement Fédération Régionale des Parents d'Elèves Collectif des Enseignants Les Conseils Départementaux Les IEF Le Services Techniques Régionaux Les Programmes et ONG intervenant dans la thématique Eau-Hygiène-Assainisse- ment	Prise en charge pause-café ou déjeuner Appui transports aux participants
DEPARTEMENTAL OU COMMUNAL	Proposer et valider la liste annuelle d'écoles potentielles d'intervention. Alimenter la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire. Capitaliser et vulgariser la méthodologie et les outils du PAEMS à l'échelle départementale.	La CL instaure une démarche d'intervention concertée avec les acteurs clés. La CL initie avec l'appui de l'IEF un système de collecte et de mise à jour de données fiable et partagé sur l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. La CL appuie les communes dans la maitrise d'ouvrage.	Conseil Départemental ARD IEF Fédération départementale des Parents d'Elèves Communes dont les écoles sont fléchées Services technique départementaux Les Programmes et ONG intervenant dans la thématique Eau-Hygiène-Assainissement	Prise en charge pause-café ou déjeuner Appui transports aux participants
LOCAL	Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des activités dans chaque école. Participer aux sessions de formation du PAEMS. Assurer la pérennisation des activités du PAEMS dans l'école et la zone. Participer et valider chaque étape du processus.	La Commune installe un dispositif de suivi de proximité du pack intégré.  La Commune renforce les capacités de son milieu en matière eau-hygiène-assainissement, environnement et développement durable.  L'IEF installe un dispositif de vulgarisation de ses outils au niveau de chaque zone d'intervention	Commune IEF polarisant la Commune Chef de Village / Délégué de Quartier CGE de l'Ecole Equipe pédagogique La Société Civile (APE, GPF, ASC) Les partenaires	Appui transports aux participants hors Ecole et Village

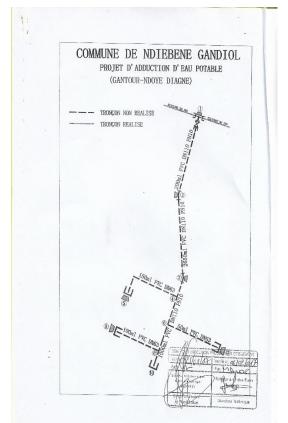
	EAU		
TYPE	BUDGET		
Adduction eau potable		SDE	
	A partir d'un réseau interne	Forage	
		Autres	
	A partir d'un réseau externe	SDE	9000 F CFA/ml
		Forage	2500 F CFA/ml
		Mini ou- vrage	7 000 000 F CFA
		Autres	
Borne fontaine	Villageois		250 000 F CFA
	Ecoles	400 000 F CFA	

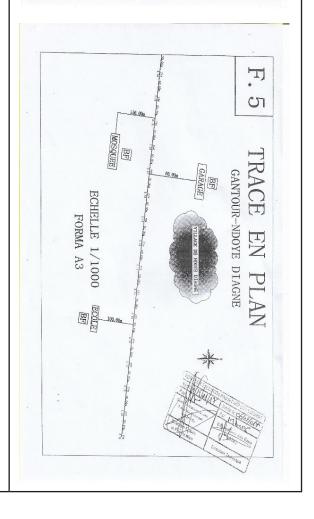




### **PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS**

### **Adduction Eau Potable**





### **ASSAINISSEMENT**

TYPE D	BUDGET	
Bloc sanitaire à 4 box séparé fille et garçon	Construction neuve	2 750 000 F CFA
	Réhabilitation et extension	2 000 000 F CFA
	Réhabilitation simple	1 500 000 F CFA

Bloc sanitaire construit







Bloc sanitaire réhabilité

Box avec chaise anglaise



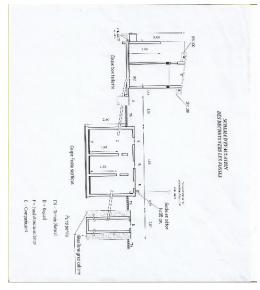
Box avec chaise turc

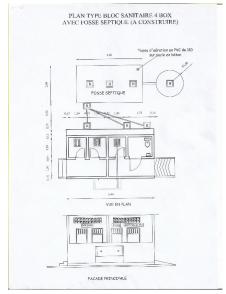


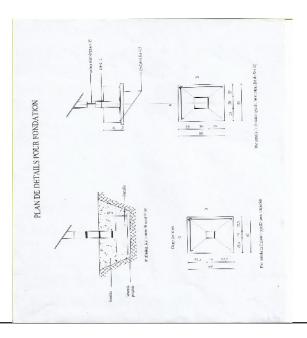
Bloc sanitaire à 4 box

### **PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS**

### Plan Blocs sanitaires







# TYPE D'OUVRAGE Muret de 50 cm surmonté d'un grillage type galva plastifiée de 1.5ml de hauteur Clôture grillagée de 250 ml Muret de 1.20ml surmonté d'un grillage type galva plastifiée de 0.80ml de hauteur 5 000 000 F CFA

**SECUTRITE** 

### Clôture avec grillage de 0.80ml de hauteur

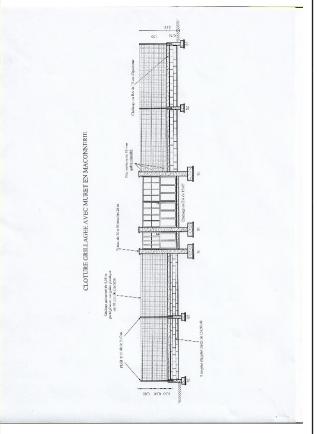


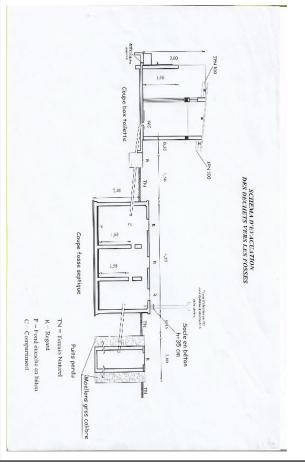
### Clôture avec grillage de 1.50ml de hauteur



### **PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS**

### Plan de Clôture





		ACCOMPAG	GNEMENT	
,	ACTIVITES		BUDGET	PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS
		Atelier de partage	50 000 F CFA	Aperçu des images du volet
Formation et équipe-	Enseignants	Malle pédago- gique	250 000 F CFA	
ments	Comité de	Formation	50 000 F CFA	13 1 2
Gestion de l'Ecole		Kit maintenance	75 000 F CFA	Washington and the Walter
Sensibilisation Elèves			250 000 F CFA	
Mise en place de brigade « Hy-giène »			40 000 F CFA	
		Mise en place de brigade « Envi- ronnement »	40 000 F CFA	
		Kit hygiène	125 000 F CFA	
Reboisement (Hivernage	.)	Prospection et sensibilisation communautaire sur l'environnement	Prise en charge Agent Eaux et Forêts	
Reboisement (Hivernage)		Journée de reboisement de l'école	250 000F CFA	
		Suivi du reboise- ment	Transports	
Identification et mise en œuvre d'une activité génératrice de revenu			50 000 F CFA	
Journée école Milieu			80 000 F CFA	
Suivi-évaluation	Te	est N=0		
Sulvi-evaluation	Te	est N+1		
Kit Maintenance	Kit Hygiène		Kit Reboisement	
Marteaux mécanique (2)	Poubelles 50 I	itres (2)	Brouettes (2)	
Balaie cantonniers (5)	Sceaux de 10	litres (6)	Raccord de 50 m	
Pinces universelles (3)	Pots plastique	s de 1 litre (5)	(2)	
Tournevis (3)	Serpillères (5)		Pelles carrées (3)	THE TAIL STATE OF THE PARTY OF
Coupe-coupe (3)	Bouilloires (5)		Pelles ronds (3)	
Têtes de loup (5)	Gobelets 0,5 li	• •	Râteaux (2)	
Tenailles (3)	Bouteilles eau de javel 1 litre (6)		Pic (2)	
Fil tendeur (1 rouleau)		savon liquide 1 litre	Arrosoirs en plas-	
Robinet (4)	(6)		tiques (5)	
		sil de 1 litre (5)	Cisailles (2)	
	Balaie ordinair	` '	Sécateurs (2)	
		peilles (1 par classe) obinet (1 par classe)	Paires de gang (5) Fourche (2)	

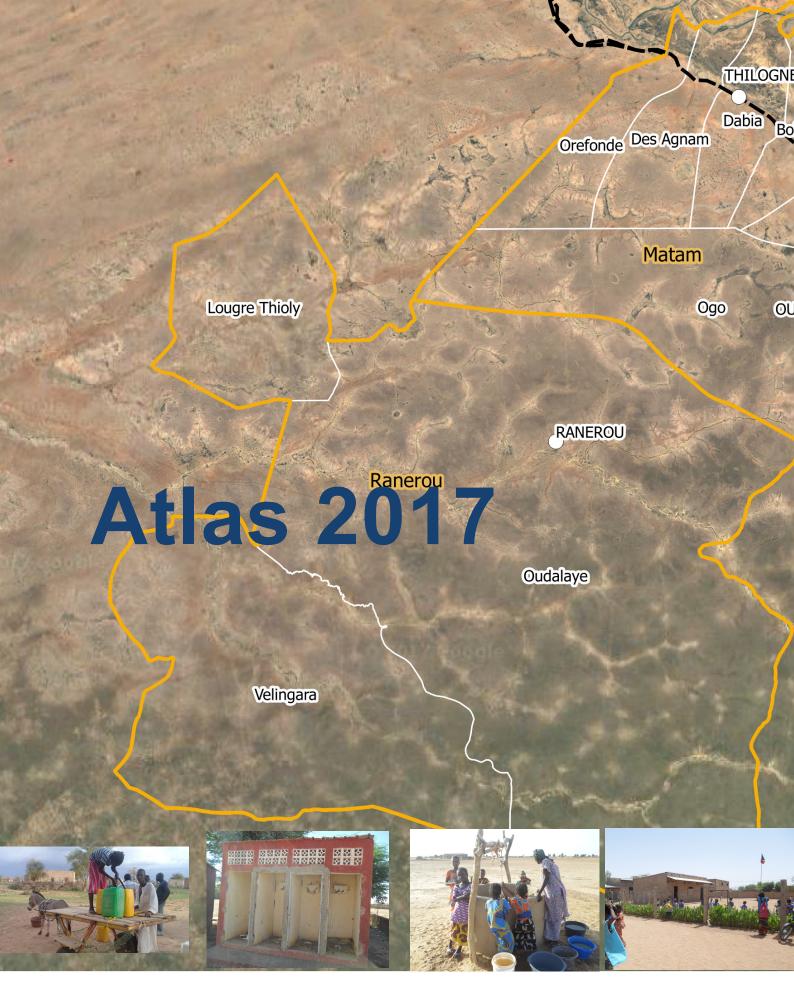
### **Sources**

### **SOURCES DE DONNEES**

Base de données de l'Inspection d'Académie

Base de données de l'Agence régionale de développement

Rapport régional eau potable et assainissement en milieu scolaire



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE DE LA REGION DE SAINT-LOUIS